

Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre :

ANGLAIS

Anglais, voie générale

Les axes qui guident l'élaboration du plan académique de formation destiné aux professeurs d'anglais de collège et de lycée pour 2017-2018 sont les suivants :

Le suivi de l'accompagnement des évolutions pédagogiques pour les professeurs de collège :

- *Travail autour de la progressivité des apprentissages* (Cycle 3 primaire – Cycle 3 Sixième – Cycle 4) dans les différentes activités langagières (écouter et comprendre ; lire et comprendre ; parler en continu ; écrire ; réagir et dialoguer) et dans le cadre des nouveaux programmes ;
- *Réflexion sur la nécessaire synergie entre langue et culture* ;
- *Recours raisonné aux outils numériques* pour augmenter l'exposition à la langue, améliorer les compétences, diversifier les modalités de cours, faciliter l'éducation à l'image et l'évaluation, alléger le travail d'équipe et la concertation ;
- *Poursuite de la formation sur l'approche actionnelle* (déclinaison en LVE de la pédagogie de projet) et toutes ses modalités pédagogiques dans la classe (EPI, AP, pédagogie différenciée, etc.) ;
- *Évolution des pratiques d'évaluation* pour aider les élèves à progresser, encourager l'évaluation entre pairs et l'enseignement explicite et faire des situations d'évaluation des étapes indispensables de la construction des apprentissages.

La prise en compte des spécificités de l'enseignement prioritaire et des élèves à besoins particuliers :

- *La pédagogie de l'anglais en situation de très grande hétérogénéité* et de difficulté ;
- *L'anglais en SEGPA* ;

L'accueil d'élèves handicapés en cours d'anglais.

La poursuite de l'accompagnement aux évolutions pédagogiques en lycée :

- *Continuité Cycle 4 / Seconde* ;
- *Enseignement actionnel* dans les cinq activités langagières ;
- *Évaluation par paliers de maîtrise* ;
- *Enseignement spécifique* de la Littérature étrangère en langue étrangère ;
- *Utilisation des outils numériques*.

L'ancrage de l'enseignement de l'anglais dans des contextes culturels authentiques :

- pour encourager la compréhension d'autres cultures et la tolérance ;
- pour aider les élèves à construire leur parcours citoyen.

L'accompagnement de l'entrée dans le métier pour les personnels non titulaires :

- *Accueil* autour des attentes institutionnelles ;
- *Formation didactique et pédagogique*, notamment par le biais d'un stage hybride.

L'accompagnement des assistants étrangers, partenaires essentiels des professeurs de langues.

Préparation aux épreuves (admissibilité et admission) des concours internes et réservé.

- Objectif : accompagner et stabiliser les personnels non titulaires dans l'académie par la réussite aux concours ;
- Permettre l'évolution de carrière des professeurs certifiés par le biais de l'agrégation interne.

Anglais, voie professionnelle

Les principaux objectifs de la formation des PLP anglais-lettres pour l'année scolaire 2017-2018 sont les suivants :

- Favoriser des approches pédagogiques innovantes qui rendent les élèves acteurs de leurs apprentissages en poursuivant la réflexion sur la mise en œuvre de l'approche actionnelle.
- Développer les compétences orales et phonologiques des élèves (production et réception). Comment les développer ? Par quels moyens ? Dans quelles situations d'apprentissages ? Pour quelles finalités ?
- Accompagner les équipes dans la préparation des élèves à l'épreuve du baccalauréat professionnel (travail et évaluation par compétences).
- Renforcer le niveau A2 des élèves de CAP, notamment dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Prendre en compte la diversité des élèves en variant les modalités d'apprentissage et en pratiquant la différenciation tant dans les situations de formation que d'évaluation.
- Construire un parcours de formation cohérent et progressif en incluant les principes de l'évaluation par compétences tout au long du cycle de formation (2 ans en CAP, 3 en baccalauréat professionnel, 1 an en 3ème préparatoire aux formations professionnelles).
- Développer les usages du numérique et le recours aux documents écrits, sonores et vidéo authentiques afin de contribuer à l'augmentation du temps d'exposition à la langue et au développement des compétences langagières des élèves.
- Développer les sections européennes en LP. Accompagner les professeurs de DNL à enseigner leur matière en LV en engageant une réflexion sur le co-enseignement et la mise en œuvre de situations de communication professionnelles en LV.
- Accompagner les professeurs néo-titulaires à leur entrée dans le métier.
- Former les enseignants non titulaires nouvellement recrutés ou avec plus d'ancienneté.
- Accompagner les enseignants non titulaires dans la préparation du CAPLP interne et de l'examen professionnalisé réservé.

Afin de répondre aux besoins identifiés par les équipes, certaines de ces actions seront des formations de proximité. Ce dispositif permettra également de développer le travail en équipes au sein d'un établissement, d'un réseau d'établissements ou d'un district.

Dans le cadre de la politique de développement des outils numériques à l'école, de nouvelles formations hybrides seront également déployées.

Chacune des formations doit intégrer, qu'au-delà de l'aspect communicationnel, l'enseignement d'une langue vivante est également l'enseignement d'une culture patrimoniale et contemporaine au service d'un questionnement sur le rapport aux autres, l'ouverture vers des cultures diverses et sur le vivre ensemble.